

RCS : NANCY  
Code greffe : 5402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANCY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1997 B 00654  
Numéro SIREN : 414 570 622  
Nom ou dénomination : BATT AUDIT

Ce dépôt a été enregistré le 11/12/2018 sous le numéro de dépôt 8499

Désignation de l'entreprise		SAS BATT AUDIT		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		25 Rue du Bois de la Champelle 54500 VANDOEUVRE LES NANCY		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		4 1 4 5 7 0 6 2 2 0 0 0 2 0		Néant <input type="checkbox"/> *			
				Exercice N clos le,		31/08/2017	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG			
		Fonds commercial (1)	AH	AI	266 785		266 785
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
		Terrains	AN	AO			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Constructions	AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU			
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations		CU	CV			
	Créances rattachées à des participations		BB	BC			
	Autres titres immobilisés		BD	BE			
	Prêts		BF	BG			
Autres immobilisations financières*	BH		BI				
<b>TOTAL (II)</b>	BJ		BK	266 785		266 785	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ	82 361		82 361
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	471 182	71 914	399 268
		Autres créances (3)	BZ	CA	56 512		56 512
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	CE			
	Disponibilités	CF	CG	50 039		50 039	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	23 067		23 067	
	<b>TOTAL (III)</b>	CJ	CK	683 162	71 914	611 248	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>	CO	1A	949 948	71 914	878 034		
Renvois : (1) Dont droit au bail :				(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	
Renvois : (3) Part à plus d'un an :						CR	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS BATT AUDIT		Néant <input type="checkbox"/> *
				Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : ..... 120 000.....)	DA	120 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <b>EK</b> )	DC		
	Réserve légale (3)	DD	12 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <b>B1</b> )	DF		
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <b>EJ</b> )	DG	217 087	
	Report à nouveau	DH		
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	36 353	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	385 440	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	<b>TOTAL (II)</b>	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	<b>TOTAL (III)</b>	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <b>EI</b> )	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	122 530	
	Dettes fiscales et sociales	DY	279 611	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Autres dettes	EA	5 428		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	85 023	
<b>TOTAL (IV)</b>	EC	492 594		
	Ecart de conversion passif* (V)	ED		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	878 034		
RENOVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	492 594		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

				Exercice N				
				France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
Désignation de l'entreprise : SAS BATT AUDIT				Néant <input type="checkbox"/> *				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	1 993 232	FH		FI	1 993 232	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 993 232	FK		FL	1 993 232	
	Production stockée*					FM	( 49 234)	
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	494	
	Autres produits (1) (11)					FQ		
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	1 944 492
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	924 909	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	29 375	
	Salaires et traitements*					FY	651 009	
	Charges sociales (10)					FZ	260 043	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	3 000
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
Autres charges (12)					GE			
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	1 868 338	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG	76 154	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*				(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*				(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	874	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU	874	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	( 874)	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	75 279	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise		SAS BATT AUDIT		Néant <input type="checkbox"/> *		
				<b>Exercice N</b>		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	92	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>			HD	92	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	1	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>			HH	1	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>				HI	91	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			(IX)	HJ	27 638	
Impôts sur les bénéfices *			(X)	HK	11 380	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>				HL	1 944 585	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>				HM	1 908 232	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>				HN	36 353	
RENVVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP	
			- Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	494
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	obligatoires A9		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Autres charges				1		
Autres produits					92	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

**ANNEXES**

**2017**

**Période du 01/09/2016 au 31/08/2017**

**SAS BATT AUDIT**

25 Rue du Bois de la Champelle  
54500 VANDOEUVRE LES NANCY

Tél. 0383448080

Fax. 0383448088

APE : 6920Z-

Siret : 41457062200020

## 1. Annexes

Règles et méthodes comptables	2
Notes sur le bilan	4
Notes sur le compte de résultat	10
Autres informations	12

## SAS BATT AUDIT

---

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2017, dont le total est de 878 034 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 36 353 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2016 au 31/08/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/08/2017 par les dirigeants de l'entreprise.

## Règles et méthodes comptables

---

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements : ils sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue.
- Stocks : les travaux en cours représentent la partie des honoraires correspondant aux travaux exécutés, non encore facturés
- L'entreprise applique conformément au CRC n° 2002-10 et CRC n° 2004-06 les règlements comptables relatifs à :
  - Aux immobilisations
  - Aux amortissements
- Les produits constatés d'avance, représentant les honoraires facturés, correspondent à des travaux non exécutés.

OPTION IRRECOUVRABLE POUR LA COMPTABILISATION EN CHARGES DES FRAIS D'ACQUISITION DES TITRES IMMOBILISES :

Selon les nouvelles dispositions de l'article 38 quinquiés de l'annexe III au CGI, la société a opté pour la comptabilisation en charges des droits de mutation, honoraires ou commissions et frais liés à l'acquisition des titres immobilisés.

## Produits et charges exceptionnels

---

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

## Crédit d'impôt compétitivité et emploi

---

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 20 716 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2016 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

## **Autres éléments significatifs**

---

### ENGAGEMENTS PRIS EN MATIERE DE PENSIONS, RETRAITES ET ENGAGEMENTS ASSIMILES

La Société a conclu un contrat d'indemnités de fin de carrière auprès du GAN. Les versements initiaux ont été réalisés d'après les simulations d'indemnités de fin de carrière effectués par l'actuaire. Lorsque le fonds est constitué, des versements complémentaires sont éventuellement effectués chaque année en fonction de la mise à jour des indemnités probables. Ce contrat fonctionne comme une assurance. Lors de chaque départ en retraite, l'indemnité est versée et remboursée par l'actuaire.

Le montant des engagements de la société est entièrement couvert par ce contrat. Au 01/01/2017, le montant du relevé d'indemnités de fin de carrière GAN s'élève à 12 272,65 €.

## Actif immobilisé

### Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	266 786			266 786
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>266 786</b>			<b>266 786</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
<b>Immobilisations financières</b>				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>266 786</b>			<b>266 786</b>

## Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

31/08/2017	
Éléments achetés Éléments réévalués Éléments reçus en apport	266 785
<b>Total</b>	<b>266 786</b>

Un fonds de commerce est inscrit à l'actif du bilan pour 266.785 €. Il ne fait pas l'objet d'amortissement et sa durée d'utilisation n'est pas limitée. La société a procédé à un test de dépréciation et estime que le fonds de commerce ne doit pas faire l'objet de dépréciation.

## Actif circulant

### Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 550 762 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	471 183	471 183	
Autres	56 513	56 513	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	23 067	23 067	
<b>Total</b>	<b>550 762</b>	<b>550 762</b>	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

## Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACTURES A ETABLIR GROUPE	3 134
FOURNISSEURS AVOIRS A RECEVOIR GRPE	5 400
ETAT PRODUITS A RECEVOIR	13 260
<b>Total</b>	<b>21 794</b>

## Capitaux propres

### Composition du capital social

Capital social d'un montant de 120 000,00 euros décomposé en 8 000 titres d'une valeur nominale de 15,00 euros.

Liste des propriétaires détenant plus de 10 % du capital

	% de détention	Nombre de part ou d'actions
<b>I. PERSONNES MORALES</b>		
SARL INTERSUM 88300 NEUFCHATEAU	99,78	7 983,00
<b>II. PERSONNES PHYSIQUES</b>		

## Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 26/01/2017.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	35 638
Prélèvements sur les réserves	
<b>Total des origines</b>	<b>35 638</b>
Affectations aux réserves	35 638
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
<b>Total des affectations</b>	<b>35 638</b>

## Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/09/2016	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/08/2017
Capital	120 000				120 000
Réserve légale	12 000				12 000
Réserves générales	181 449	35 638	35 638		217 087
Résultat de l'exercice	35 638	-35 638	36 353	35 638	36 353
<b>Total Capitaux Propres</b>	<b>349 087</b>		<b>71 991</b>	<b>35 638</b>	<b>385 440</b>

## Réserves

Etat des réserves affectées à la contrepartie des actions détenues par la société elle-même ou par une personne agissant pour son compte : 12 000 euros

## Dettes

### Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 492 594 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	122 531	122 531		
Dettes fiscales et sociales	279 612	279 612		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	5 429	5 429		
Produits constatés d'avance	85 023	85 023		
<b>Total</b>	<b>492 594</b>	<b>492 594</b>		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

### Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES	2 520
FOURNISSEURS FACTURES NON PARV.GRPE	120 011
CONGES A PAYER	27 505
PROVISION PARTICIPATION SALARIES	27 638
PERSONNEL AUTRES CHARGES A PAYER	35 185
CHARGES SUR CONGES PAYES	12 169
CHARGES SUR PRIMES	21 095
FORMATION CONTINUE	4 204
CVAE - CFE	3 700
TAXE D APPRENTISSAGE	2 846
CLIENTS AVOIRS A ETABLIR GROUPE	1 967
CHARGES A PAYER DIVERSES	1 302
<b>Total</b>	<b>260 141</b>

## Comptes de régularisation

---

### Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	23 067		
<b>Total</b>	<b>23 067</b>		

### Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES D AVANCE	85 023		
<b>Total</b>	<b>85 023</b>		

## Chiffre d'affaires

### Répartition par marché géographique

	31/08/2017
CA FRANCE	1 993 232
<b>TOTAL</b>	<b>1 993 232</b>

## Charges et produits d'exploitation et financiers

### Résultat financier

	31/08/2017	31/08/2016
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		491
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
<b>Total des produits financiers</b>		<b>491</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	875	1 068
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total des charges financières</b>	<b>875</b>	<b>1 068</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>-875</b>	<b>-577</b>

## Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
791000 - TRANSFERT DE CHARGES D'EXPLOITATION	129	
791100 - REMBOURSEMENTS FORM.PROFESSIONNELLE	3 258	
791101 - REMBT FORMATION FSE OPCALIA	-2 892	
Transfert de charges d'exploitation	495	
<b>Total</b>	<b>495</b>	

## Charges et Produits exceptionnels

---

### Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Autres charges	1	
Autres produits		93
<b>TOTAL</b>	<b>1</b>	<b>93</b>

### Résultat et impôts sur les bénéfices

---

#### Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant	Résultat après Impôt
+ Résultat courant	54 563	13 848	40 715
+ Résultat exceptionnel	92		92
- Participations des salariés	27 638		27 638
<b>Résultat comptable</b>	<b>50 201</b>	<b>13 848</b>	<b>36 353</b>

### Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

---

A partir de l'exercice ouvert au 01/09/2014, la société SAS BATT AUDIT est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAR INTERSUM, 661 Avenue Division Leclerc 88300 NEUFCHATEAU.

## Effectif

---

Effectif moyen du personnel : 15,8 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	5	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	11	
Ouvriers		
<b>Total</b>	<b>16</b>	

## Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

---

Dénomination sociale : INTERSUM

Forme : SARL

SIREN : 444871883

Au capital de : 98 610 euros

Adresse du siège social :

661 AVENUE DIVISION LECLERC

88304 NEUFCHATEAU CEDEX

Périmètre intégration :

INTERSUM	444 871 883 00021
BATT & ASSOCIES	328 045 711 00061
AVICONULT	403 078 652 00050
BATT AUDIT	414 570 622 00020
REVILEC AUDIT	328 045 711 00061

**BATT AUDIT**  
**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 120 000 euros**  
**Siège social : 25 Rue du Bois de la Champelle,**  
**54500 VANDOEUVRE LES NANCY**  
**414570622 RCS NANCY**

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS**  
**DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**DU 20 FEVRIER 2018**

L'an deux mille dix-huit,  
Le 20 février,  
A 9 heures 30,

Les associés de la société BATT AUDIT se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, 25 Rue du Bois de la Champelle 54500 VANDOEUVRE LES NANCY, sur convocation faite par lettre simple adressée le 19 février 2018 à chaque associé.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Pascal FRANCOIS, en sa qualité de Président de la Société.

Madame Nathalie LEFEBVRE est désigné comme secrétaire.

La société FIBA RECOREIX, Commissaires aux Comptes de la Société, régulièrement convoquée, est excusée.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 8000 actions sur les 8000 actions ayant le droit de vote.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés,
- l'avis de réception et une copie de la lettre de convocation des Commissaires aux Comptes,
- la feuille de présence et la liste des associés,
- l'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 31 août 2017,

*Handwritten signatures and initials at the bottom right of the page.*

- le rapport de gestion du président,
- le rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels,
- le rapport des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social ou sur le site Internet de la Société dont l'adresse figure sur la convocation, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

### **ORDRE DU JOUR**

- Rapport de gestion du président,
- Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels,
- Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 août 2017 et quitus au président,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé, le rapport de gestion du président et les rapports des Commissaires aux Comptes.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

#### **PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du président et du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 août 2017, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.



En conséquence, l'Assemblée donne aux dirigeants quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne comportent pas de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39, 4 du Code général des impôts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

## **DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2017 s'élevant à 36 353,03 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice

36 353,03 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 253 440,18 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 août 2014 :

186 000,00 euros, soit 23,25 euros par titre.  
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 186 000,00 euros

Exercice clos le 31 août 2015 :

300 000,00 euros, soit 37,50 euros par titre  
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 300 000,00 euros

Exercice clos le 31 Août 2016 : Néant

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

## **TROISIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce, et statuant sur ce rapport, prend acte qu'aucune convention de cette nature n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

## **QUATRIEME RESOLUTION**

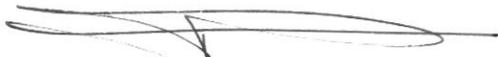
L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.



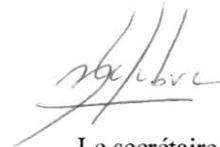
Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.



Le Président  
Pascal FRANCOIS



Le secrétaire  
Nathalie LEFEBVRE



# FIBA

## REICOREX

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Francis WASSMER  
Denis BERTHOLD  
Renaud PFLIEGER  
Christophe SPRAUEL  
Sébastien GUY  
Christian BERTHOLD  
Olivier DEL ROSSO  
Eric ESTREICH-BOUSSER  
Daniel KAISER  
Céline LEININGER  
Frédéric LINDENMANN  
Stéphane LOGEL  
Sébastien MEYER  
Muriel MULLER  
Christophe NITSCHÉ  
Franck-Olivier THEOBALD  
Hervé WENTZINGER  
Lucille YVARS

# RAPPORT

## DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

### SUR LES COMPTES ANNUELS

*Exercice clos le 31 août 2017*

**BATT AUDIT S.A.S.**  
25, rue du Bois de la Champelle,  
54500 VANDOEUVRE LES NANCY

\* \* \*

*présenté à l'assemblée générale ordinaire du 20 février 2018*

**FIBA-REICOREX SARL**

40 rue Jean Monnet - Melpark 5 - 68200 MULHOUSE  
Tél. 03 89 32 98 98 - Fax 03 89 32 98 99 - E MAIL : reicorex.mulhouse@groupe-fiba.fr  
RCS Mulhouse 352 827 745 00022

Société à responsabilité limitée au capital de 8 000 € - NAF 6920 Z - N° TVA Intr. : FR 41 352 827 745 - Lieu de juridiction : Colmar  
Société de Commissariat aux Comptes - Membre de la Cie Régionale de Colmar

CIC : IBAN : FR76 3008 7332 8100 0457 3830 122 - BIC : CMCIFRPP

Mulhouse, Saint-Louis, Colmar, Altkirch, Strasbourg, Haguenau, Molsheim, Sarre-Union, Saverne, Wissembourg, Forbach, Creutzwald, Metz, Sarreguemines, Paris  
[www.groupe-ba.fr](http://www.groupe-ba.fr)

BATT AUDIT SAS  
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
Exercice clos le 31 août 2017

Aux associés,

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société BATT AUDIT relatifs à l'exercice clos le 31 août 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> septembre 2016 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

### **Règles et méthodes comptables**

L'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives notamment aux actifs immobilisés et circulants de l'entreprise.

---

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

### **Estimations comptables**

Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons revu le processus mis en place par la direction notamment sur les points suivants :

- concernant le fonds commercial, sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent sa valeur d'utilité ;
- concernant les en-cours, nous avons revu les modalités de valorisation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

---

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société<sup>1</sup> à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Mulhouse, le 2 février 2018

**FIBA – REICOREX**  
Commissaire aux comptes



**Renaud PFLIEGER**  
Membre de la Compagnie Régionale  
des Commissaires aux comptes de Colmar

# Bilan actif

BATT AUDIT

Etats de synthèse au 31/08/2017

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/08/17	Net au 31/08/16
<b>ACTIF</b>				
<b>CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial	266 786		266 786	266 786
Autres immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immob. en cours / Avances & acomptes				
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>266 786</b>		<b>266 786</b>	<b>266 786</b>
<b>Stocks</b>				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services	82 361		82 361	131 595
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>Créances</b>				
Clients et comptes rattachés	471 183	71 914	399 269	473 030
Fournisseurs débiteurs	5 599		5 599	1 663
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	20 750		20 750	20 644
Autres créances	30 164		30 164	43 601
<b>Divers</b>				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	50 039		50 039	40 571
Charges constatées d'avance	23 067		23 067	19 682
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>683 163</b>	<b>71 914</b>	<b>611 249</b>	<b>730 786</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>949 949</b>	<b>71 914</b>	<b>878 034</b>	<b>997 571</b>

FISA-REICOREX

# Bilan passif

BATT AUDIT

Etats de synthèse au 31/08/2017

	Net au 31/08/17	Net au 31/08/16
<b>PASSIF</b>		
Capital social ou individuel	120 000	120 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	12 000	12 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	217 087	181 449
Report à nouveau		
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>36 353</b>	<b>35 638</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>385 440</b>	<b>349 087</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés		200 000
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	122 531	117 631
<i>Personnel</i>	90 328	81 940
<i>Organismes sociaux</i>	66 382	64 940
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	112 151	118 804
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	10 750	10 066
Dettes fiscales et sociales	279 612	275 749
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	5 429	13 172
Produits constatés d'avance	85 023	41 932
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>492 594</b>	<b>648 484</b>
Ecart de conversion - Passif		
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>878 034</b>	<b>997 571</b>

FIBA - REICOREX

# COMPTE DE RESULTAT

BATT AUDIT

Etats de synthèse au 31/08/2017

	du 01/09/16 au 31/08/17 12 mois	%	du 01/09/15 au 31/08/16 12 mois	%	Simple : Variation en valeur	%
<b>PRODUITS</b>						
Production vendue	1 993 232,26	100,00	1 882 158,10	100,00	111 074,16	5,90
Production stockée	-49 234,00	-2,47	39 788,00	2,11	-89 022,00	-223,74
Autres produits	494,70	0,02	24 446,42	1,30	-23 951,72	-97,98
<b>Total</b>	<b>1 944 492,96</b>	<b>97,55</b>	<b>1 946 392,52</b>	<b>103,41</b>	<b>-1 899,56</b>	<b>-0,10</b>
<b>CONSOMMATION M/SES &amp; MAT</b>						
Autres achats & charges externes	924 909,86	46,40	957 711,23	50,88	-32 801,37	-3,42
<b>Total</b>	<b>924 909,86</b>	<b>46,40</b>	<b>957 711,23</b>	<b>50,88</b>	<b>-32 801,37</b>	<b>-3,42</b>
<b>MARGE SUR M/SES &amp; MAT</b>	<b>1 019 583,10</b>	<b>51,15</b>	<b>988 681,29</b>	<b>52,53</b>	<b>30 901,81</b>	<b>3,13</b>
<b>CHARGES</b>						
Impôts, taxes et vers. assim.	29 375,76	1,47	22 099,53	1,17	7 276,23	32,92
Salaires et Traitements	651 009,94	32,66	609 757,84	32,40	41 252,10	6,77
Charges sociales	260 043,17	13,05	247 573,03	13,15	12 470,14	5,04
Amortissements et provisions	3 000,00	0,15	45 201,50	2,40	-42 201,50	-93,36
Autres charges			2 000,00	0,11	-2 000,00	-100,00
<b>Total</b>	<b>943 428,87</b>	<b>47,33</b>	<b>926 631,90</b>	<b>49,23</b>	<b>16 796,97</b>	<b>1,81</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>76 154,23</b>	<b>3,82</b>	<b>62 049,39</b>	<b>3,30</b>	<b>14 104,84</b>	<b>22,73</b>
Produits financiers			490,96	0,03	-490,96	-100,00
Charges financières	874,85	0,04	1 068,42	0,06	-193,57	-18,12
<b>Résultat financier</b>	<b>-874,85</b>	<b>-0,04</b>	<b>-577,46</b>	<b>-0,03</b>	<b>-297,39</b>	<b>51,50</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>75 279,38</b>	<b>3,78</b>	<b>61 471,93</b>	<b>3,27</b>	<b>13 807,45</b>	<b>22,46</b>
Produits exceptionnels	92,73		1 003,49	0,05	-910,76	-90,76
Charges exceptionnelles	1,08		75,50		-74,42	-98,57
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>91,65</b>		<b>927,99</b>	<b>0,05</b>	<b>-836,34</b>	<b>-90,12</b>
Participation des salariés	27 638,00	1,39	20 515,00	1,09	7 123,00	34,72
Impôts sur les bénéfices	11 380,00	0,57	6 247,00	0,33	5 133,00	82,17
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>36 353,03</b>	<b>1,82</b>	<b>35 637,92</b>	<b>1,89</b>	<b>715,11</b>	<b>2,01</b>

FIBA - REICOREX

## SAS BATT AUDIT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2017, dont le total est de 878 034 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 36 353 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2016 au 31/08/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/08/2017 par les dirigeants de l'entreprise.

## Règles et méthodes comptables

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements : ils sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue.
- Stocks : les travaux en cours représentent la partie des honoraires correspondant aux travaux exécutés, non encore facturés
- L'entreprise applique conformément au CRC n° 2002-10 et CRC n° 2004-06 les règlements comptables relatifs à :
  - Aux immobilisations
  - Aux amortissements
- Les produits constatés d'avance, représentant les honoraires facturés, correspondent à des travaux non exécutés.

### OPTION IRRECOUVRABLE POUR LA COMPTABILISATION EN CHARGES DES FRAIS D'ACQUISITION DES TITRES IMMOBILISES :

Selon les nouvelles dispositions de l'article 38 quinquies de l'annexe III au CGI, la société a opté pour la comptabilisation en charges des droits de mutation, honoraires ou commissions et frais liés à l'acquisition des titres immobilisés.

## Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

## Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 20 716 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2016 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

## **Autres éléments significatifs**

---

### ENGAGEMENTS PRIS EN MATIERE DE PENSIONS, RETRAITES ET ENGAGEMENTS ASSIMILES

La Société a conclu un contrat d'indemnités de fin de carrière auprès du GAN. Les versements initiaux ont été réalisés d'après les simulations d'indemnités de fin de carrière effectués par l'actuaire. Lorsque le fonds est constitué, des versements complémentaires sont éventuellement effectués chaque année en fonction de la mise à jour des indemnités probables. Ce contrat fonctionne comme une assurance. Lors de chaque départ en retraite, l'indemnité est versée et remboursée par l'actuaire.

Le montant des engagements de la société est entièrement couvert par ce contrat. Au 01/01/2017, le montant du relevé d'indemnités de fin de carrière GAN s'élève à 12 272,65 €.

## Actif immobilisé

### Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	266 786			266 786
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>266 786</b>			<b>266 786</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
<b>Immobilisations financières</b>				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>266 786</b>			<b>266 786</b>

## Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

31/08/2017	
Éléments achetés	
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	266 785
<b>Total</b>	<b>266 786</b>

Un fonds de commerce est inscrit à l'actif du bilan pour 266.785 €. Il ne fait pas l'objet d'amortissement et sa durée d'utilisation n'est pas limitée. La société a procédé à un test de dépréciation et estime que le fonds de commerce ne doit pas faire l'objet de dépréciation.

## Actif circulant

### Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 550 762 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	471 183	471 183	
Autres	56 513	56 513	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	23 067	23 067	
<b>Total</b>	<b>550 762</b>	<b>550 762</b>	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

## Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACTURES A ETABLIR GROUPE	3 134
FOURNISSEURS AVOIRS A RECEVOIR GRPE	5 400
ETAT PRODUITS A RECEVOIR	13 260
<b>Total</b>	<b>21 794</b>

## Capitaux propres

### Composition du capital social

Capital social d'un montant de 120 000,00 euros décomposé en 8 000 titres d'une valeur nominale de 15,00 euros.

Liste des propriétaires détenant plus de 10 % du capital

	% de détention	Nombre de part ou d'actions
<b>I. PERSONNES MORALES</b>		
SARL INTERSUM 88300 NEUFCHATEAU	99,78	7 983,00
<b>II. PERSONNES PHYSIQUES</b>		

## Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 26/01/2017.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	35 638
Prélèvements sur les réserves	
<b>Total des origines</b>	<b>35 638</b>
Affectations aux réserves	35 638
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
<b>Total des affectations</b>	<b>35 638</b>

## Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/09/2016	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/08/2017
Capital	120 000				120 000
Réserve légale	12 000				12 000
Réserves générales	181 449	35 638	35 638		217 087
Résultat de l'exercice	35 638	-35 638	36 353	35 638	36 353
<b>Total Capitaux Propres</b>	<b>349 087</b>		<b>71 991</b>	<b>35 638</b>	<b>385 440</b>

## Réserves

Etat des réserves affectées à la contrepartie des actions détenues par la société elle-même ou par une personne agissant pour son compte : 12 000 euros

## Dettes

### Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 492 594 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	122 531	122 531		
Dettes fiscales et sociales	279 612	279 612		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	5 429	5 429		
Produits constatés d'avance	85 023	85 023		
<b>Total</b>	<b>492 594</b>	<b>492 594</b>		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

### Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES	2 520
FOURNISSEURS FACTURES NON PARV.GRPE	120 011
CONGES A PAYER	27 505
PROVISION PARTICIPATION SALARIES	27 638
PERSONNEL AUTRES CHARGES A PAYER	35 185
CHARGES SUR CONGES PAYES	12 169
CHARGES SUR PRIMES	21 095
FORMATION CONTINUE	4 204
CVAE - CFE	3 700
TAXE D APPRENTISSAGE	2 846
CLIENTS AVOIRS A ETABLIR GROUPE	1 967
CHARGES A PAYER DIVERSES	1 302
<b>Total</b>	<b>260 141</b>

## Comptes de régularisation

### Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	23 067		
<b>Total</b>	<b>23 067</b>		

### Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES D AVANCE	85 023		
<b>Total</b>	<b>85 023</b>		

## Chiffre d'affaires

### Répartition par marché géographique

	31/08/2017
CA FRANCE	1 993 232
<b>TOTAL</b>	<b>1 993 232</b>

## Charges et produits d'exploitation et financiers

### Résultat financier

	31/08/2017	31/08/2016
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		491
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
<b>Total des produits financiers</b>		<b>491</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	875	1 068
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total des charges financières</b>	<b>875</b>	<b>1 068</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>-875</b>	<b>-577</b>

## Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
791000 - TRANSFERT DE CHARGES D'EXPLOITATION	129	
791100 - REMBOURSEMENTS FORM.PROFESSIONNELLE	3 258	
791101 - REMBT FORMATION FSE OPCALIA	-2 892	
Transfert de charges d'exploitation	495	
<b>Total</b>	<b>495</b>	

FIBA - REICOREX

## Charges et Produits exceptionnels

### Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Autres charges	1	93
Autres produits		
<b>TOTAL</b>	<b>1</b>	<b>93</b>

## Résultat et impôts sur les bénéfices

### Ventilation de l'impôt

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant	Résultat après impôt
+ Résultat courant	54 563	13 848	40 715
+ Résultat exceptionnel	92		92
- Participations des salariés	27 638		27 638
<b>Résultat comptable</b>	<b>50 201</b>	<b>13 848</b>	<b>36 353</b>

## Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/09/2014, la société SAS BATT AUDIT est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAR INTERSUM, 661 Avenue Division Leclerc 88300 NEUFCHATEAU.

## Effectif

Effectif moyen du personnel : 15,8 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	5	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	11	
Ouvriers		
<b>Total</b>	<b>16</b>	

## Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : INTERSUM

Forme : SARL

SIREN : 444871883

Au capital de : 98 610 euros

Adresse du siège social :

661 AVENUE DIVISION LECLERC  
88304 NEUFCHATEAU CEDEX

Périmètre intégration :

INTERSUM	444 871 883 00021
BATT & ASSOCIES	328 045 711 00061
AVICONSULT	403 078 652 00050
BATT AUDIT	414 570 622 00020
REVILEC AUDIT	328 045 711 00061